

Image not found or type unknown



Preter un terrain pour une exposition au public

Par **kcatherine**, le **15/04/2008** à **16:50**

Je souhaite preter un terrain qui m'appartient à un ami pour exposer au public ses oeuvres. Faut il une assurance particuliere et faut il faire une declaration quelque part pour etre dans la légalité vis à vis des impots ou de tout autre organisme qu'il soit?